

PROTOCOLE EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

Le présent document a pour objet de définir les consignes applicables face à une menace terroriste au sein des locaux du CREAI Hauts-de-France.

En cas d'attaque extérieure : Restez à l'abri !

- **L'intervenant ferme de suite la porte cochère donnant sur le Boulevard Montebello.**
- L'intervenant alerte un des salariés du CREAI présent sur place.
- Le salarié confine l'ensemble des personnes présentes sur le site à l'arrière du bâtiment, de façon à les éloigner des fenêtres.
- Le salarié appelle le 17 ou le 112 pour obtenir des informations sur la situation et la conduite à tenir.
- Il attend l'autorisation des forces de sécurité intérieure pour lever le confinement.

En cas d'attaque intérieure :

- **Situation 1 : Si vous avez localisé le danger et que vous pensez pouvoir fuir sans risque, échappez-vous !** Pensez au plan d'évacuation (itinéraire, issues de secours, autres issues à proximité...), il est affiché dans le hall d'entrée, salle Fontan et sur le palier de chaque étage (1^{er} et 2^{ème}).
 - o Rez-de-chaussée : porte issue de secours dans le bureau d'accueil
 - o Premier étage : fuite possible par les toits (bureau à l'arrière du bâtiment donnant sur la cour)
 - o Second étage : fuite possible par les toits (premier bureau à gauche).



- **Situation 2 : Si vous ne pouvez pas évacuer en sécurité, cachez-vous et mettez-vous à l'abri !**
 - o S'abriter derrière des obstacles solides (piliers, etc.)
 - o Se tenir éloigné des vitres et des portes
 - o Verrouiller et bloquer les portes
 - o Eteindre les lumières
 - o S'allonger au sol
 - o Essayer de faire respecter le silence absolu
 - o Mettre et faire mettre les téléphones portables en mode silence, sans vibreur.



Attention ! Surtout ne pas ouvrir la salle, attendre que les forces de l'ordre le fasse pour sortir.

- **Situation 3 : En cas d'attaque à l'arme blanche, enfuyez-vous ! Si ce n'est pas possible :**
 - o Se protéger avec un bouclier de fortune (sac, chaise, vêtement roulé sur l'avant-bras, etc.)
 - o Utiliser une arme de fortune permettant de prolonger le bras
 - o Attaquer à plusieurs : une personne peut attirer l'attention de l'agresseur, tandis qu'une autre cherche à le neutraliser.

Dans la mesure du possible, se concerter avant d'agir et attaquer par surprise.

- **Situation 4 : En cas d'explosion ou de risque d'explosif**
 - o S'éloigner du lieu de l'explosion
 - o Ne touchez à rien (sac abandonné, débris, etc...)
 - o Protégez-vous, mettez-vous à l'abri derrière un obstacle solide (une seconde explosion visant les secours ou les forces de l'ordre est toujours possible).

A l'inscription, le livret d'accueil invite les stagiaires à consulter ce protocole sur le site du CREAI Hauts-de-France : <http://www.creaihdf.fr/> (onglet Formation).

Il est également disponible dans chaque salle de formation.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER

1 Localisez le danger pour vous en éloigner

1 Enfermez-vous et barriquez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éteignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 SINON, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

3/ ALERTE ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr